PAKISTAN

Un imam écroué pour complot présumé contre la jeune Rimsha

La police pakistanaise a écroué ce week-end l'imam à l'origine de la plainte contre Rimsha, cette chrétienne accusée d'avoir profané le Coran, pour avoir fabriqué des pièces à conviction, un rebondissement spectaculaire dans cette affaire qui soulève les passions.

Rimsha, une adolescente illettrée âgée d'environ 14 ans qui habite le quartier pauvre de Mehrabad, à la périphérie d'Islamabad, croupit en prison depuis plus de deux semaines pour avoir, selon des voisins, brûlé des versets du Coran, un crime passible de la prison à vie au Pakistan.

Après avoir eu vent par des voisins des allégations contre l'adolescente, l'imam avait mobilisé ses fidèles et fait pression sur la police pour qu'elle arrête Rimsha. L'affaire avait aussitôt fait la «Une» des journaux au Pakistan et émue de nombreux pays dont les Etats-Unis, la France et le Vatican.

Or, de nouveaux témoignages suggèrent la piste d'un coup monté par l'imam Hafiz Mohammed Khalid Chishti afin d'incriminer l'adolescente.

«L'imam a été arrêté samedi soir après que son assistant, Maulvi Zubair, et deux autres personnes eurent affirmé devant la justice qu'il avait ajouté des pages du Coran aux feuilles brûlées qu'un témoin lui avait rapportées», a déclaré à l'AFP un enquêteur de la police, Munir Hussain Jaffri.

L'assistant et les témoins ont prié l'imam de ne pas fabriquer de fausses preuves contre Rimsha, selon la police. «Mais l'imam Chishti a répondu : il s'agit de la seule façon d'expulser les chrétiens de ce quartier», selon l'enquêteur.

«En plaçant des pages du texte sacré sur des cendres, il a profané le Coran et a donc aussi été accusé de blasphème», a-t-il précisé. Les relations entre chrétiens et musulmans s'étaient dégradées au cours des derniers mois dans le quartier populaire de Mehrabad.

Des musulmans reprochaient aux chrétiens de jouer de la musique, qui était entendue dans le quartier parfois au moment de la prière musulmane, et souhaitaient reprendre les terrains qu'ils occupaient, selon des témoins.

Photo : DR

Limam Hafiz Mohammed Khalid Chishti lors de son arrestation.

«Ces nouveaux éléments montrent qu'il s'agit bien d'un complot contre Rimsha. Elle doit donc être acquittée sur-le-champ», a plaidé hier dimanche à l'AFP l'avocat de l'adolescente, Tahir Naveed Chaudhry, à la veille d'une audience sur une demande de libération conditionnelle. Les charges de fabrication de faux et de blasphème visent à «saboter» notre dossier contre Rimsha, a pesté de son côté l'avocat de l'accusateur, Me Rao Abdur Raheem, à la sortie du tribunal, accusant les autorités d'avoir scénarisé cette nouvelle version des faits. Me Rao Abdur Raheem est un défenseur farouche de la loi sur le blasphème et même un supporter de Mumtaz Qadri, meurtrier du gouverneur de la province du Pendjab, Salman Taseer, qui avait appelé à réformer ce texte controversé.

Au Pakistan, insulter le prophète Mohamed est passible de la peine de mort et brûler un verset du Coran de la prison à vie, selon la loi sur le blasphème. Soutenue par les islamistes radicaux mais contestée par les libéraux, cette loi est devenue un sujet explosif et le gouvernement s'est gardé de la modifier malgré les pressions de la communauté internationale en faveur d'une réforme.

Le Conseil des oulémas du Pakistan, un organisme représentant des dizaines d'associations musulmanes, dont certaines radicales, avait demandé une enquête «impartiale et approfondie» dans l'affaire Rimsha et des «mesures strictes» contre les accusateurs si elle était innocentée. L'appel des oulémas doublé de l'arrestation de l'imam Chishti semblent traduire la volonté d'apaisement des autorités dans cette affaire hypersensible dans ce pays majoritairement musulman de 180 millions d'habitants en proie à une montée en puissance du fondamentalisme religieux.

Rentrée scolaire pour une Palestinienne, la «plus jeune maire du monde»

Comme beaucoup d'adolescents, Bachaer Othman vient de faire sa rentrée scolaire. Mais cette Palestinienne de 16 ans est la seule à avoir passé ses vacances d'été comme maire d'Allar, une petite localité du nord de la Cisjordanie. Sur l'une de ses photos de vacances, on la voit assise derrière un grand bureau sous des portraits de Yasser Arafat, du président palestinien Mahmoud Abbas et du Premier ministre Salam Fayyad. Tout sourire, elle signe un document autorisant l'un de ses administrés à étaler le règlement de sa facture d'eau. «Ce n'était pas pour le prestige mais pour servir la ville», assure cette adolescente voilée devenue maire le 2 juillet pour un mandat de deux mois en remplacement de Soufie Chadid, le véritable élu de cette ville de 8 000 habitants. L'idée est venue lors du Parlement des jeunes initié par l'organisation Charek (participe), qui milite pour impliquer les jeunes dans la gestion des affaires publiques palestiniennes. Bachaer Othman reconnaît qu'elle n'avait au début aucune idée de ce que pouvait être le travail de maire et qu'elle a dû apprendre vite. «J'arrivais au bureau tous les jours à 8 heures et je consultais mes dossiers. Je signais des documents et rencontrais les membres du conseil. Je pouvais aussi me rendre sur le terrain pour résoudre des problèmes urgents», raconte-t-elle. Mais son travail n'était pas une simple formalité, et elle avait réellement «les pleins pouvoirs», à l'exception de celui de signer des chèques d'un montant supérieur à 300 shekels (75 dollars). «J'étais le maire le plus jeune du monde et c'était véritablement excitant», dit-elle avec fierté. Après six heures de bureau, l'adolescente rentrait chez elle et se consacrait à des loisirs plus conformes à son âge, comme les jeux vidéo.

«Du sang neuf dans toutes les institutions»

Outre Soufie Chadid, qui lui a laissé sa charge, les onze conseillers municipaux — six membres du Fatah de Mahmoud Abbas et cinq appartenant au mouvement islamiste Hamas, qui contrôle la bande de Gaza — lui ont apporté leur plein soutien. «Je craignais de voir certains membres du conseil et certains employés se dresser contre moi, mais en fait ils ont été tous coopératifs et m'ont aidée à faire mon travail», assure-t-elle. Selon M. Chadid, maire d'Allar depuis 12 ans, l'expérience a profité à tous, depuis les jeunes de la ville jusqu'aux membres du conseil municipal, avec l'approbation de la plupart des habitants, même si le choix d'une fille pour le poste a provoqué des réticences. «L'objectif était d'encourager les jeunes et de leur permettre d'assumer des responsabilités. Nous devons injecter du sang neuf dans toutes les institutions palestiniennes pour qu'elles ne se relâchent pas», explique-t-il. «C'est une bonne chose qu'une fille de son âge ait servi comme maire. Du moment qu'elle y était prête, elle méritait d'avoir une chance», a déclaré une habitante, Faïza Abou Saad. «C'est une bonne idée et les jeunes doivent avoir plus d'opportunités», a ajouté Fahmi Ammer, un puisatier de la ville. Pour l'organisation Charek, l'expérience a été un franc succès. «C'est la première fois qu'un membre de notre organisation a exercé en tant que maire pendant aussi longtemps et avec autant de responsabilités et autant d'autorité», s'est félicité Wissam Chweike, coordinateur du programme. Mais pour Bachaer Othman, il est désormais temps de se reprendre son cartable et son uniforme pour retrouver les bancs de l'école. Avec une toute nouvelle ambition : devenir maire à nouveau, cette fois par la voie des urnes.

ANGOLA

José Eduardo dos Santos gagne, l'opposition s'inquiète

La presse gouvernementale a annoncé hier dimanche la réélection de José Eduardo dos Santos à la présidence de l'Angola après la victoire de son parti aux élections de la semaine dernière alors que l'opposition évoquait des fraudes.

Le président dos Santos, âgé de 70 ans et au pouvoir depuis bientôt trente-trois ans, était le grand favori du scrutin, le troisième seulement depuis l'indépendance de 1975. Son parti, «le MPLA est le grand gagnant des élections générales de 2012 et tout montre une victoire avec plus de 75% des suffrages exprimés», a écrit le quotidien gouvernemental *Jornal* de Angola sur son site internet, ajoutant que «la tête de liste du parti, José Eduardo dos Santos, est élu président de la République.» Le quotidien souligne que l'Unita confirme sa place de seconde force politique du pays, alors que le nouveau parti d'opposition Casa enregistre une «grande défaite». Les Angolais renouvelaient les 220 membres de leur Parlement. La Constitution modifiée en 2010 prévoit que le chef du parti qui remporte les législatives devient automatiquement président de la République pour cinq ans. Selon les derniers résultats partiels diffusés par la Commission nationale électorale (CNE), qui portent sur 72,5% des électeurs, le MPLA a remporté 74,1% des suffrages au scrutin de vendredi, contre 81% lors des dernières élections en 2008. L'Unita,

Photo : DR

José Eduardo dos Santos.

qui avait obtenu 10% des voix en 2008, en a recueilli cette fois 17,8% et le tout récent parti Casa, créé en mars dernier pour proposer une troisième voie, 4,7%. L'opposition a parallèlement annoncé qu'elle rassemblait des preuves de fraudes qui auraient été commises lors du scrutin de vendredi dernier. «L'Unita se prépare à présenter des documents montrant que les résultats diffusés par la Commission nationale électorale ne sont pas identiques à ceux relevés par les scrutateurs dans les bureaux de vote», a indiqué le principal parti d'opposition angolais sur son site internet. «Le parti Casa s'apprête à faire la même chose et à contester les élections», a ajouté l'Unita. Le mouvement a ajouté qu'il ferait bientôt une déclaration publique afin de préciser sa position.

Depuis janvier, l'Unita dénonce des irrégularités dans l'organisation du scrutin, pointant notamment des problèmes dans la constitution des listes d'électeurs et avec l'accrédidation des scrutateurs des partis.

Malgré ces critiques, le vote de vendredi dernier s'est déroulé dans le calme et les observateurs interrogés par l'AFP se sont dits satisfaits du déroulement du scrutin. L'opposition avait aussi déploré l'absence d'observateurs européens, mais de nombreux observateurs africains ont assisté au vote. Les différentes missions d'observation, de la Communauté des pays lusophones, de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et de l'Union africaine, devaient rendre leurs conclusions dans la journée.

Ce scrutin était le deuxième depuis la fin de la guerre civile en 2002. Deuxième producteur de pétrole d'Afrique derrière le Nigeria, l'Angola a enregistré une croissance moyenne de 10% sur la dernière décennie mais la grande majorité de la sa population vit dans la pauvreté.